DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE • CANTON DE NEVERS 1 • 20 ET 27 JUIN 2021



Chères habitantes, Chers habitants de Coulanges et de Nevers,

Les 20 et 27 juin 2021 vous choisirez vos conseillers départementaux pour les six prochaines années. L'équipe qui se présente à vos suffrages associe le renouvellement, l'expérience et la jeunesse. Nos candidatures issues d'origines sociales et d'activités professionnelles diverses, s'unissent autour de valeurs humaines qui placent chaque habitant au cœur du projet politique que nous défendons. Unis et déterminés, nous avons l'ambition de représenter notre canton dans sa diversité sociale et géographique.

Le Département est une collectivité d'action au cœur de la vie quotidienne de chacun d'entre nous : la santé, les services au public, les solidarités, l'emploi de proximité, l'enfance, l'éducation, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'environnement, les routes, la culture, le sport, le tourisme, la jeunesse et l'éducation populaire, le soutien aux collectivités...

La crise sanitaire a démontré s'il en était besoin, l'utilité et l'efficacité de l'action départementale (distribution de masques, organisation des tests et de la vaccination, soutien et entraide, financement des primes aux salariés du secteur médico-social...)

C'est dans une dynamique volontariste et parce que nous ne construirons pas seuls l'avenir de notre canton, que nous dialoguerons au quotidien pour accompagner tous ceux qui veulent agir, innover et porter des projets.

Notre positionnement politique est clair, bien loin des orientations gouvernementales actuelles qui ignorent la réalité de nos territoires, abandonnent nos commerces,

nos agriculteurs, négligent nos besoins en matière de santé, d'éducation, de culture, suppriment les services publics et remettent en cause des acquis sociaux.

Si nous partageons les sentiments d'injustice, d'inégalités et d'insécurité nous rejetons la démagogie et les populismes portés par l'extrême droite. C'est par l'écoute, la concertation et la présence de proximité dans nos quartiers que nous construirons le vivre ensemble.

Notre vision de l'avenir est solidaire, citoyenne et populaire, inscrite dans les défis environnementaux et de société d'aujourd'hui.

Nous nous engageons à nous mettre au service de toutes et tous pour répondre à vos besoins, connaissant vos attentes et vos difficultés et conscients de nos forces et de nos atouts.

Nous serons résolument de votre côté et à vos côtés!

Maryse AUGENDRE, Jean-Paul FALLET, titulaires, Pascaline LOQUET, Anthony POIRIER, remplaçants.

POUR UN MANDAT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOUTE ET DE LA CONCERTATION

POUR LA NIÈVRE QUI PROTÈGE

Santé, pas de nivernais sans médecin

Recruter 20 médecins salariés.

Poursuivre l'accompagnement des étudiants en santé par des bourses pour favoriser les installations sur notre département.

Promouvoir l'accès à la Mutuelle « Nièvre Santé »

L'action sociale, une compétence essentielle et assumée.

Répondre aux besoins des familles, des enfants, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des bénéficiaires du RSA, pour permettre à chacun d'exercer son rôle dans la société.

Maintenir l'engagement à soutenir l'expérimentation du revenu de base.

Accompagner les initiatives de solidarité de proximité, renforcer le lien social.

Maintenir l'aide et le soutien aux étudiants et aux jeunes au-delà de la crise COVID.

Le Vivre ensemble, dialoguer, se comprendre, partager.

Développer une présence de proximité pour répondre aux enjeux de la sécurité et de la tranquillité.

Renforcer la prévention et la médiation.

Permettre aux jeunes, en mobilisant les acteurs locaux, d'investir les domaines culturel et sportif pour y découvrir une voie professionnelle valorisant leurs talents.

POUR LA NIÈVRE QUI ACCOMPAGNE

Soutien aux entreprises, accompagner l'après COVID.

Produire et consommer Nivernais : le Département, locomotive des circuits courts.

Mobiliser des collectivités et des partenaires financiers compétents pour soutenir les entreprises, l'agriculture, le commerce, l'artisanat et l'activité économique

Bien vivre, s'épanouir, s'émanciper

Entretenir un dialogue permanent avec les associations culturelles, sportives, sociales et d'éducation populaire pour adapter le soutien du Département.

Accompagner les habitants dans les quartiers en rénovation, avec les partenaires.

Place à l'initiative individuelle et collective et à la créativité

Proposer un soutien en ingénierie et en financement aux porteurs d'initiatives.

Soutenir de nouvelles formes d'organisation pour favoriser le développement d'initiatives entrepreneuriales citoyennes.

Poursuivre et développer le « Budget Participatif ».

POUR LA NIÈVRE QUI GAGNE

L'emploi de proximité, non délocalisable.

Soutenir les structures sociales et médico-sociales.

Aider à la pérennisation des structures et des emplois du secteur culturel, sportif et touristique.

Déployer la réponse « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » et favoriser la complémentarité avec les acteurs de l'insertion.

Développer les clauses sociales dans les marchés publics, levier pour l'accès à l'emploi.

La jeunesse en mouvement.

Développer le partenariat avec l'éducation nationale et les acteurs associatifs de proximité pour favoriser le parcours éducatif des jeunes collégiens hors temps scolaire.

Expérimenter, avec le conseil départemental des jeunes, « l'académie des projets » pour passer de l'idée à la réalisation des projets.

Utiliser la diversité des métiers du Département et les compétences des agents pour : accueillir des stages de découverte, des contrats d'apprentissage et des services civiques.

La transition écologique : une obligation de réussite.

Renforcer le soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux et privés, indispensable pour le climat, pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages, dynamiser l'activité des entreprises locales et impulser l'emploi.

Amplifier l'utilisation des produits locaux dans la confection des repas dans les collèges et les structures médico-sociales et promouvoir « la Belle Nièvre ».

Agir pour la préservation de la biodiversité (Espaces Naturels Sensibles) et de la ressource en eau.





